Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8270831
Centre d'intérêt: 230

Charest, Diane.

Prévention de l'abandon prématuré : ateliers d'information : document de travail / Diane Charest ; [pour la] Direction générale des réseaux. -- Québec : La Direction, 1979 [i.e.] 1980.
24 p. ; 28 cm. -- (Milieux défavorisés. Soutien aux adolescents)

Code: 51-3577. Dépouillement: Prévention de l'abandon prématuré : information et sensibilisation -- Un coup d'oeil du côté de la fréquentation scolaire / Jean-Pierre Gagnier.

ISBN 2-550-00693-3

Cote Dewey: 373.12913'09714/C472p Cote LC: LC/145/.C38

Descripteur(s): *Abandon scolaire *Caractéristiques de l'étudiant *Absentéisme *Fréquentation scolaire *Rôle de l'enseignant *Prévention *Milieu défavorisé *Secondaire (Niveau)

La participation des enseignants constitue un préalable à l'implantation d'un programme de prévention de l'abandon prématuré. Le document présente deux ateliers destinés à sensibiliser les enseignants à la problématique de l'absentéisme et de l'abandon et à les inciter à s'impliquer dans un programme d'intervention.

Le premier atelier a été construit à partir du document ##L'abandon scolaire au secondaire##. Il sensibilise l'enseignant à la question tout en insistant sur le rôle qu'il peut jouer dans un programme d'intervention. Le second atelier, conçu par Jean-Pierre Gagnier dans le cadre d'un projet réalisé à la C.S.R. du Golfe en 1977-1978, s'intitule ##Un coup d'oeil du côté de la fréquentation scolaire##. Il vise à sensibiliser aux conséquences de l'absentéisme et il explore les moyens dont dispose l'enseignant pour prévenir l'abandon scolaire.

Type de document: d
Notice(s) connexe(s): 8270829, 8270830
Auteur de l'analyse: ar

EDUQ 8270831

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale des réseaux

PRÉVENTION DE L'ABANDON PRÉMATURÉ: ATELIERS D'INFORMATION

MILIEUX DÉFAVORISÉS: SOUTIEN AUX ADOLESCENTS

Octobre 1979

51-3577

EDUQ 827083I

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale des réseaux

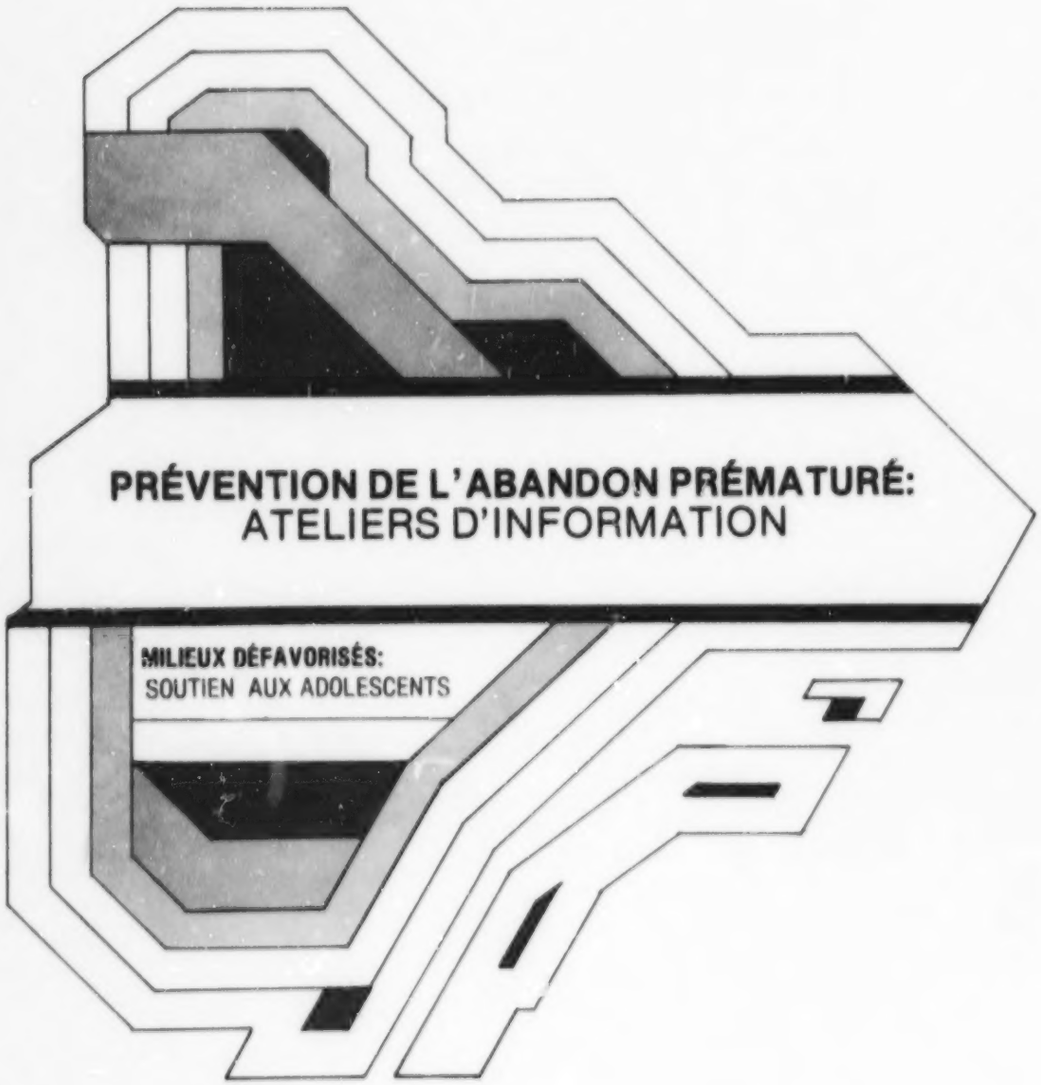

PRÉVENTION DE L'ABANDON PRÉMATURÉ:
ATELIERS D'INFORMATION

MILIEUX DÉFAVORISÉS:
SOUTIEN AUX ADOLESCENTS

Octobre 1979

51-3577

EDUQ 827083I

MILIEUX DEFAVORISES: SOUTIEN AUX ADOLESCENTS

PRÉVENTION DE L'ABANDON PRÉMATURÉ

ATELIERS D'INFORMATION

Diane Charest
Direction générale des réseaux

Octobre 1979

Document de travail

LES CAHIERS DU PROGRAMME DE PREVENTION
DE L'ABANDON PREMATURE

PRESENTATION DU PROGRAMME

PREVENTION DE L'ABANDON PREMATURE - CODE 51-3576

LA PARTICIPATION DES ENSEIGNANTS

L'ABANDON SCOLAIRE AU SECONDAIRE - CODE 51-3565

ATELIERS D'INFORMATION - CODE 51-3577

LE DEPISTAGE DES JEUNES EN SITUATION D'ABANDON

LE CONTROLE DES ABSENCES: UN MOYEN DE PREVENTION ET DE DEPISTAGE - CODE 51-3563

LE RENDEMENT SCOLAIRE: UN INDICATEUR PREDICTIF D'UN ABANDON POSSIBLE - CODE 51-3564

L'ECOLE, CA M'INTERESSE - CODES 28-1372 ET 28-1357

LES INTERVENTIONS

GUIDE D'INTERVENTIONS - CODE 51-3575

DEPART DE L'ECOLE, ENTREE SUR LE MARCHE DU TRAVAIL, - CODE 51-3584

TABLE DES MATIERES

PAGE

Introduction..... 1

1° Atelier: Prévention de l'abandon prématuré - Information et sensibilisation.. 2

2° Atelier: Un coup d'oeil du côté de la fréquentation scolaire..... 14

Conclusion..... 24

INTRODUCTION

La participation des enseignants constitue un préalable à l'implantation d'un programme de prévention de l'abandon prématuré.* Pour sensibiliser les enseignants à la problématique de l'absentéisme et de l'abandon et pour les inciter à s'impliquer dans un programme d'intervention, nous présentons deux ateliers.

Le premier atelier a été construit à partir du document "L'abandon scolaire au secondaire". Il reprend les principaux thèmes élaborés dans ce document tout en insistant sur le rôle de l'enseignant dans un programme d'intervention.

Le second atelier a été préparé en collaboration avec Jean-Pierre Gagnier, chargé de recherche dans le cadre du projet réalisé à la c.s.r. du Golfe pour l'année 1977-1978. Cet atelier, principalement axé sur l'absentéisme vise également à situer le rôle de l'enseignant dans la recherche de solutions au problème de fréquentation scolaire.

---

* On consultera à ce sujet le document de présentation du programme: Prévention de l'abandon prématuré, code 51-3576, Septembre 1979

1° ATELIER

PREVENTION DE L'ABANDON PREMATURE

INFORMATION ET SENSIBILISATION

OBJECTIF DE L'ATELIER.

- Sensibiliser les enseignants à la problématique de l'abandon scolaire et explorer les moyens que peut utiliser l'enseignant pour participer à la prévention de l'abandon prématuré.

DEMARCHE DE L'ATELIER.

- Se séparer en sous-groupe
- Prendre connaissance des différents éléments du problème et en discuter.
- Porter une attention particulière au programme d'intervention et dégager le rôle de l'enseignant dans ce programme

TEMPS CONSACRE A L'ATELIER.

En sous-groupe: 60 minutes.
En plénière : 30 minutes.

N.B.: Nous avons laissé en blanc des espaces (p.p. 11 et 13) afin que les responsables du programme de prévention de l'abandon prématuré dans l'école indiquent les objectifs qu'ils visent ainsi que les interventions reliées à la réalisation de ces objectifs.

I- QUELQUES INFORMATIONS GENERALES SUR LES DECROCHEURS

Chaque année, de 60 000 à 80 000 jeunes québécois quittent l'école sans avoir obtenu leur certificat d'études secondaires. On estime qu'environ 40% des élèves qui s'inscrivent en secondaire I ne termineront pas leur cours secondaire.

Pour l'année 1977-78, le taux provincial d'abandon a été de 10.86%. Celui de notre école:

Environ 20% des jeunes décrocheurs sont âgés de 14-15 ans.

II- Qui sont-ils?

Les caractéristiques individuelles.

- Plus de garçons que de filles quittent prématurément l'école.
- L'abandon réel s'effectue principalement en secondaire IV et V, mais l'abandon "virtuel" semble l'objet des préoccupations des élèves de secondaire III.
- Les décrocheurs, sauf quelques exceptions, ont les capacités intellectuelles pour réussir leur cours secondaire.
- La non-motivation pour les types de cours offerts et le genre d'école proposée caractérise la grande majorité des jeunes décrocheurs.

Le milieu socio-économique.

- Les élèves de milieu socio-économiquement faibles sont plus susceptibles de quitter l'école prématurément.
- Bon nombre de décrocheurs proviennent de foyers désunis ou ne bénéficient pas de la présence des deux parents.
- Les parents du décrocheur ont souvent une scolarité inférieure à celle des parents de ceux qui restent à l'école.
- Les décrocheurs sont plus susceptibles de venir de familles nombreuses et ont des frères et soeurs aînés qui ont quitté prématurément l'école.

La carrière scolaire.

- Le secteur professionnel fournit proportionnellement un nombre plus élevé de décrocheurs.
- Les décrocheurs ont souvent des retards scolaires: ils forment un groupe sur-représenté parmi les élèves ayant un faible rendement scolaire.
- L'absentéisme est relié de façon significative à l'abandon. Avant le départ, il se produit un décrochage psychologique qui se traduit par un taux élevé d'absence.

Le vécu scolaire.

- Les élèves (décrocheurs ou non) ont une perception plutôt négative de l'école, celle des décrocheurs étant un peu plus négative.
- La possibilité de s'affirmer à l'école, d'entretenir des relations satisfaisantes avec les adultes, les méthodes pédagogiques, l'organisation des activités préscolaires, les lieux réservés pour la vie sociale, la façon de gérer l'école et le climat de l'école ne satisfont que 50 à 60% des élèves (décrocheurs ou non)

Les décrocheurs ne devraient-ils pas être perçus comme la "sonnette d'alarme" du système scolaire?

III- Pourquoi abandonnent-ils? ou les raisons fournies par les jeunes décrocheurs.

Raisons liées au travail.

Ce sont les raisons d'abandon liées au marché du travail: la recherche d'un emploi, l'obtention d'un emploi et le goût ou la nécessité de gagner de l'argent.

Raisons d'ordre scolaire.

Ce sont a) les difficultés vécues à l'école (difficultés scolaires, échecs et retards, absentéisme et inadaptation scolaire)

b) les attitudes négatives face à l'école (le sentiment de perdre son temps, le désintéressement et le manque de motivation).

Raisons d'ordre familial ou personnel.

Il est à noter que ces raisons ne sont mentionnées qu'occasionnellement par les jeunes pour justifier leur décision de quitter l'école.

IV- Comment s'effectue l'abandon? Quelques éléments du processus de l'abandon prématuré.

- L'abandon est un processus qui existe sous une forme évolutive et qui se prépare assez longtemps d'avance. Une recherche révèle que:
  - la moitié de décrocheurs ont mûri leur décision pendant une période variant de 2 mois à une année
  - 15% ont pris plus d'une année de réflexion.
  - 35% ont pris leur décision en moins d'un mois.

- Avant le départ définitif de l'école:

  40 % des jeunes consultent leurs parents.
  26 % discutent de leur décision avec le personnel de l'école et de ce 26 %, un peu plus de la moitié consultent les services aux étudiants.

- Dès le premier bulletin, le tiers des décrocheurs aurait déjà quitté l'école. Le reste des départs se répartirait assez également entre chaque étape.

V- Un modèle d'analyse de l'abandon: la typologie.

Les deux profils de décrocheurs les plus représentés au niveau secondaire.

	- Le décrocheur "orienté vers le travail"	Le décrocheur "défavorisé"
L'individu	- Capacités intellectuelles nécessaires à la réussite de son cours secondaire - Intérêts concrets, pratiques - Aspirations scolaires peu élevées - But professionnel	- Capacités intellectuelles nécessaires à la réussite du cours secondaire - Concret - Aspirations scolaires peu élevées - Aucun but professionnel
Le milieu	- Classe ouvrière et moyenne - Connaissances intellectuelles peu valorisées.	- Milieu socio-économiquement faible (chômage, aide sociale, emplois peu rénumérés) - Manque de support parental - Distance culturelle entre l'école et le milieu. - Abandon "de familles".
L'école	- Rendement scolaire moyen - Non-motivation pour les matières académiques - Ne répond pas à ses attentes.	- Rendement scolaire au-dessous de ses capacités - Echecs et retards scolaires - Absentéisme - Rejet des figures d'autorité - Non-Motivation - Souvent plus âgé que les élèves de même niveau - Attitudes négatives envers l'école
Circonstance d'abandon	- Emploi en vue - Obtention d'un emploi - Mariage.....	- Aucune en particulier

Les autres "types" de décrocheurs.

	"Par nécessité"	L'inadapté	Le marginal
L'individu		- Capacité intellectuelles insuffisantes - Handicaps physiques majeurs - Délinquance *	- Capacité intellectuelle et créatrice supérieure - Rejet de l'école et de la société
Le milieu	- Tous les milieux - Plus accentué en milieu socio-économiquement faible		- Milieu aisé - Valorisation des connaissances intellectuelles et parfois survalorisation.
L'école		- Echecs et retards scolaires - Inadaptation scolaire	- Non-motivation pour l'école - Rendement académique satisfaisant.
Circonstance d'abandon	- Maladie, accident, grossesse - Difficultés économiques de la famille.	- Découragement - Obligation	- Aucune en particulier.

* Nous n'avons pas cru nécessaire de présenter les différentes caractéristiques des "délinquants" compte tenu qu'ils ne représentent qu'une très faible proportion des décrocheurs.

VI- Les objectifs d'un programme de prévention.

Les objectifs visés par le programme

- Offrir aux élèves en situation d'abandon scolaire un support visant soit leur réintégration à l'école, soit leur orientation vers le marché du travail.

- Agir suffisamment tôt auprès des adolescents pour qu'ils ne se trouvent en situation virtuelle d'abandon.

Les objectifs visés par l'école.

VII- Les grandes lignes d'un programme d'interventions.

Le dépistage des candidats à l'abandon scolaire.

Si on veut faire de la prévention, il est important d'identifier la clientèle susceptible de vivre l'abandon. Différents moyens peuvent être utilisés.

a) les données fournies par le système de contrôle des absences.
b) des mécanismes de signalement des élèves ayant des difficultés de rendement scolaire.
c) des références des enseignants.
d) un questionnaire préparé au M.E.Q.

La participation des enseignants au programme.

Les enseignants sont les principaux intervenants auprès des adolescents. Ils sont donc les mieux placés pour intervenir directement auprès des élèves présentant certaines difficultés. Si les enseignants ne sont pas impliqués, les interventions restent limitées et difficilement réalisables.

Les interventions

1- Les interventions de soutien auprès du jeune en situation d'abandon afin de l'aider à trouver la solution la plus appropriée pour résoudre des difficultés.
- Les moyens préconisés par l'école.

2- Les interventions sur le milieu. Il importe que des énergies soient investies dans le sens de la prévention pour améliorer le climat à l'intérieur de l'école ainsi que les relations de l'école avec le milieu.
- Les moyens préconisés par l'école:

2° ATELIER

UN COUP D'OEIL DU COTE DE LA FREQUENTATION SCOLAIRE

OBJECTIFS DE L'ATELIER

- Sensibiliser les enseignants aux conséquences des absences et des abandons scolaires.

- Explorer les moyens dont dispose l'enseignant pour travailler à prévenir l'abandon scolaire.

DEMARCHE DE L'ATELIER

- L'atelier est conçu pour un groupe maximum d'une vingtaine de participants. Il est fortement axé sur l'échange entre les enseignants, sur leur perception des problèmes de fréquentation scolaire ainsi que sur les interventions qu'ils mènent auprès des jeunes.

TEMPS CONSACRE A L'ATELIER

- de 45 à 60 minutes.

1- MISE EN SITUATION.

Il s'agit de dégager les principaux éléments de la problématique de l'abandon scolaire en faisant ressortir des données principalement sur le milieu familial et sur le cheminement scolaire du jeune décrocheur. Afin de faciliter la compréhension du phénomène et de sensibiliser les participants à l'atelier, on se référera à des cas de jeunes décrocheurs de l'école.

Après avoir dégagé les causes possibles d'abandon, on s'interrogera également sur ses conséquences pour le jeune: Quelle est la situation de ces jeunes maintenant qu'ils ont quitté l'école? Si la situation paraît réglée pour l'école, l'est-elle aussi pour le jeune?

2- LES PRINCIPAUX MOTIFS D'ABSENTEISME.

Cette deuxième partie est consacrée à une réflexion sur l'absentéisme. Puisque toutes les écoles doivent obligatoirement contrôler les absences des élèves et puisque l'absentéisme apparaît comme un indicateur d'un abandon à plus ou moins long terme, il est proposé aux enseignants de s'interroger sur le "pourquoi" des absences des jeunes.

La discussion peut être amorcée à partir de données sur le taux d'absentéisme de l'école. On peut aussi utiliser certaines informations contenues dans le document intitulé "Le système de contrôle des absences: un moyen de prévention et de dépistage." *

---

* Prévention de l'abandon prématuré, Le contrôle des absences: un moyen de prévention et de dépistage, code 51-3563, septembre 1979.

3- LES INTERVENTIONS DE L'ENSEIGNANT.

L'objectif de cette troisième partie est d'amener les enseignants à réfléchir sur leur rôle dans une stratégie de prévention de l'abandon et de l'absentéisme. Il ne s'agit pas ici de proposer "la solution" mais d'échanger sur les possibilités d'action des enseignants.

Plutôt que d'identifier les lacunes dans les interventions des enseignants, on misera davantage sur leur potentiel d'action. Ainsi, on examinera ce qui se fait dans l'école, quelles interventions sont menées auprès des jeunes en difficulté sur le plan de la fréquentation scolaire et comment on peut améliorer ces interventions.

Différents aspects pourront être abordés:

- les moyens de dépistage
- la nécessité pour l'enseignant de prendre contact avec le jeune.
- la concertation de l'ensemble des intervenants.
- les interventions préventives et curatives.

4- REMISE D'UN DOCUMENT.

Afin de prolonger l'atelier et inciter les enseignants à poursuivre leur réflexion, on leur remettra un court document. A titre d'exemple, nous présentons un texte qui se situe dans cette optique. Ce document a été préparé par Jean-Pierre Gagnier, chargé de recherche à la c.s.r. du Golfe pour l'année 1978-1979.

LA PRIORITE ... LE JEUNE

L'absentéisme et les abandons scolaires constituent une préoccupation majeure des milieux scolaires québécois. Nul ne sait trop comment attaquer une telle problématique mais chose certaine, beaucoup d'énergies y sont consacrées.

Il serait faux d'affirmer que nous sommes face à un phénomène nouveau; de fait, ce n'est pas d'hier qu'un bon nombre de jeunes abandonnent l'école ou la fréquentent peu, mais les conséquences actuelles sont considérables. La majeure partie des emplois nécessitent une base d'instruction. Le marché du travail offre très peu d'ouvertures, pourtant, les gens plus qualifiés sont plus à même de garder espoir d'obtenir un poste et peuvent également mieux se défendre face à certaines pressions de la société (exploitation - publicité malhonnête).

Il importe de bien saisir le sens et la portée d'une intervention en fréquentation scolaire. D'une part, au plan du développement il est certainement souhaitable qu'un jeune puisse vivre à plein son adolescence avant de parvenir au marché du travail de façon permanente. Le monde du travail est régi, pensé, ordonné en fonction des adultes. De plus, lorsqu'un jeune vit une situation d'échec dans son cheminement scolaire, il n'apprend sûrement pas à croire en ses possibilités, à tenir jusqu'au bout ses initiatives et à s'engager avec confiance dans une collaboration avec d'autres.

De toute évidence, lorsque les intervenants d'une école posent un geste concret pour améliorer leurs interventions, pour faire progresser leurs moyens d'aider le jeune qui éprouve des difficultés à fréquenter le milieu scolaire, ils peuvent parfois marquer la vie de l'étudiant. Il serait prétentieux de considérer que l'école puisse à elle seule couvrir toutes les expériences du jeune; toutefois, l'école a la responsabilité d'orienter son action pour donner le plus de chance possible à celui qui la fréquente de se développer en prenant conscience de ses capacités, de ses forces, de ses limites.

OUI ... MAIS COMMENT?

Contrôle

Le premier aspect qui retient notre attention, concerne le système de contrôle. Il doit, semble-t-il, jouer un rôle double. Le relevé des absences permet à l'école d'établir une norme de fréquentation. L'institution avoue ainsi qu'elle considère que les étudiants ont pour responsabilité d'assister à leurs cours. De plus, l'école est à même d'annoncer les moyens qu'elle juge opportun d'utiliser pour faire respecter sa politique de départ.

Il est capital que le jeune soit face à des normes claires, précises. Il peut ainsi apprendre que lorsque l'on déroge d'une règle, on a la responsabilité de faire face aux conséquences.

Le second rôle d'une politique de contrôle précise est de permettre le dépistage des jeunes qui sont en difficulté. Plus une intervention est rapide, plus elle a de chance de succès. Ainsi des données peuvent fort bien être utilisées pour réorienter une forme d'encadrement, une action préventive ou autre. Elles peuvent permettre aux intervenants de déterminer les clientèles-cibles d'une intervention particulière.

Activités de support

Dans une stratégie d'intervention en fréquentation scolaire, le deuxième volet est constitué des activités de support. L'école ne répond pas aux besoins immédiats de tous les jeunes qui la fréquentent. Certains d'entre eux s'y adaptent mal et ont besoin d'un appui supplémentaire. Rencontres individuelles, attitudes d'écoute, activités de groupe, autant de réalisations qui doivent tendre à soutenir le jeune qui éprouve des difficultés à fréquenter l'école. Il ne faut pas croire qu'un tel support va résoudre tous les problèmes, loin de là, mais il faut s'entêter à promouvoir que chacun y ait droit.

La prévention

Enfin, il importe que des énergies soient investies dans un sens préventif. Lorsqu'un jeune a en main tous les éléments pour poser un geste, les risques d'erreur sont beaucoup moins importants. De même, lorsqu'une réalité, tel le marché du travail, est démystifiée, les projets de départ peuvent devenir plus réalistes. Prévenir un départ,

un abandon scolaire c'est en quelque sorte travailler à intéresser le jeune à ce qu'il fait; c'est vouloir augmenter son intérêt pour son groupe, sa tâche, son milieu de vie.

Actuellement, bien peu d'initiatives sont menées dans cette direction mais c'est là la clé d'une démarche équilibrée pour diminuer de façon significative les absences et les abandons scolaires. Lorsqu'un jeune se sent à l'aise et aimé à quelque endroit que ce soit, il s'y rend sans pression et y revient souvent. L'école n'échappe nullement à cette règle.

Jean-Pierre Gagnier
Chargé de recherche
C.S.R. du Golfe
14 août 1978

CONCLUSION

Toute démarche d'information et de sensibilisation n'est pas sans entraîner certaines difficultés. Ainsi dans beaucoup d'écoles, les problèmes de fréquentation scolaire sont la responsabilité presque exclusive de la direction et des services aux étudiants. Le changement d'orientation qui est proposé aux enseignants peut provoquer certaines résistances.

De plus, il faut être conscient que lorsqu'on aborde des problèmes tels que l'absentéisme et l'abandon, on touche également aux valeurs desgens impliqués: Quelle est l'importance de l'école? Quelle énergie doit-on consacrer aux marginaux, ceux qui s'absentent et qui ne semblent pas intéressés par l'école...?

Il nous apparaît donc que l'implication des enseignants doit-être progressive et qu'elle doit tenir compte des difficultés ci-haut mentionnées.

De plus, il est certain que les deux ateliers qui ont été présentés dans ce document ne sont que deux possibilités parmi d'autres. Aussi, nous invitons les personnes qui ont déjà expérimenté des activités de sensibilisation auprès des enseignants dans le domaine de la fréquentation scolaire à nous faire parvenir l'information sur les moyens utilisés, information qui pourrait être ensuite diffusée aux autres personnes impliquées dans la prévention de l'absentéisme et de l'abandon prématuré.

Achevé d'imprimer à
Québec en avril 1980, sur
les presses du Service des impressions en régie
du Bureau de l'Éditeur officiel
du Québec

Éditeur officiel
du Québec
Service des
impressions
en règle

Mars 1980